Ecole des Frères Montgolfier Grande Rue 91590 Mondeville

Tel: 01 64 99 33 42



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

Etaient présents:

Mr Amiot, directeur

Mme Besson, Mme Odokine, enseignantes

Mme Lataste, Mme Pochon, Mme Layalle représentantes des parents d'élèves pour l'année 2016-2017 Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Mr Delhotal, Maire de Mondeville

Etaient excusés:

Mme Neplaz, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Morienne, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'année 2016-2017

1. RESULTATS DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections des parents d'élèves se sont bien déroulées. Nous remercions la mairie pour le prêt du matériel de vote et de leurs locaux.

Sur 101 inscrits, nous avons comptabilisé 61 votants. Il y a eu 8 votes blancs ou nuls et 53 suffrages exprimés. Le taux de participation est de 60.40%. Ce taux est inférieur à celui de l'année passée. Nous constatons également que la plupart des parents votent par correspondance. En effet, seule une petite dizaine de parents s'est déplacé jusqu'aux urnes. Nous remercions tous les parents d'élèves ayant voté et ainsi montré leur intérêt aux activités de l'école.

La liste proposée (Mme Lataste, Mme Layalle, Mme Morienne, Mme Pochon) a été élue.

2. Role et Attributions du conseil d'ecole

Il a été rappelé le rôle et les attributions du conseil d'école. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du ministère de l'Education Nationale à l'url suivante :

→ http://www.education.gouv.fr/cid225/les-structures-de-concertation.html

3. Effectifs, STRUCTURE, EQUIPE

L'école compte à ce jour 73 élèves, répartis sur 3 classes.

Classe de Mme Besson : 25 élèves de PS/MS/GS Classe de Mme Odokine : 24 élèves de CP/CE1

Classe de Mr Amiot : 24 élèves de CE2/CM1/CM2

Nous accueillons pour cette année scolaire Mme Odokine, sur la classe de CP/CE1, à titre provisoire pour l'année 2016-2017.

- Laëtitia Vera, qui est actuellement sur le poste d'aide à la direction, a vu son contrat renouvelé pour l'année 2017-2018.
- ❖ Mme Soullié et Madame Redon assurent toujours la bibliothèque, un vendredi sur deux.
- ❖ Mme Rotteleur assurera des cours d'informatique le mercredi matin pour toutes les classes.
- ❖ Joëlle Bianco vient tous les jeudis après-midi en tant qu'intervenante extérieure. Elle donne un cours d'histoire des arts aux élèves de la GS au CM₂ et prend ensuite des élèves par petits groupes en arts visuels, en langage oral ou en théâtre.

4. CHARTRE DE LA LAÏCITE

La chartre de la laïcité, consultable à l'adresse ci-dessous, a été présentée aux membres du conseil d'école.

→ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin officiel.html?cid bo=73659

5. MODIFICATIONS ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

- Le règlement intérieur de l'école a été lu aux membres du conseil. Quelques modifications demandées par le conseil d'école y seront apportées avant impression.
- Comme l'année dernière, Un règlement simplifié pour les élèves a également été présenté. Il sera joint au règlement intérieur en annexe 1.
- La chartre de la laïcité a été jointe au règlement intérieur en annexe 2.
- Le règlement intérieur a été accepté au vote à main levée à l'unanimité (8 voix pour, 0 voix contre).

6. Nouveaux livrets et programmes, projet d'ecole

- ❖ Un nouveau programme a vu le jour pour les élèves du CP à la 3^{ème} cette année. Il met l'accent, en cycles 2 et 3, sur le langage oral, la production d'écrit et la résolution de problèmes. Ces points seront donc particulièrement travaillés dans nos classes. De plus, le cycle 3 change et comprend désormais le CM1, le CM2 et la 6^{ème}. Des conseils école-collège auront donc lieu au long de l'année pour répartir le programme du cycle entre ces trois années d'apprentissages.
- ❖ Un nouveau livret scolaire a vu le jour cette année, appelé LSU (Livret Scolaire Unique). Il sera donné en CP et suivra l'élève jusqu'en classe de troisième. Les enseignants ont reçu une formation à ce livret. Cependant, toutes les fonctionnalités ne sont pas encore en place. Le livret ne sera donc rendu cette année que de manière semestrielle (au mois de février et de juin 2017).
- Le projet d'école commencé en 2011 a pris fin l'année dernière. Les enseignants ont donc créé un nouveau projet d'école 2016/2019. Celui-ci met l'accent sut la production d'écrit et le langage.

7. AIDE PERSONNALISEE

- Les APC auront lieu deux fois par semaine, le mardi et le jeudi. Pour correspondre au volume horaire imposé, le lundi a été ajouté en période 3 uniquement (des vacances de noël aux vacances de février).
- Horaires: 11h30 12h00.

8. PPMS ET EXERCICE DE SECURITE INCENDIE

- Le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) est un plan de sécurité en cas de problème majeur. Un exercice a été mis en place le 5 octobre, qui simulait une intrusion malveillante. L'évacuation des élèves a pris plus de temps que prévu, les portes faisant goulet d'étranglement. Une réflexion va être faite en conseil des maîtres quant aux améliorations possibles de la vitesse d'évacuation. Un second PPMS sera mis en place en cours d'année.
- Un premier exercice incendie a été mené le 29 septembre, nous avions simulé un incendie dans les cuisines de la mairie. Les élèves ont été rassemblés derrière l'école hormis les élèves de la sieste qui, dû à leur jeune âge et à la configuration spéciale des escaliers de la mairie, n'ont pas pu évacuer. Une réflexion a été menée en collaboration avec la mairie pour résoudre ce problème majeur de sécurité. Les locaux de la sieste devraient être déménagés dans l'école.

9. ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PROJETS

Evènements passés ou en cours

- Décloisonnement en chorale : Mme Besson et Mme Odokine animent la chorale des cycles 1 et 2.
- Fabrication de gâteaux dans la classe de Mme Besson, pour les anniversaires.
- Petit déjeuner de départ en vacances le mercredi 19 octobre, accompagné de la représentation de théâtre des GS et de récitations volontaires de poésies chez les cycles 2 et 3.
- Le photographe scolaire est passé à l'école début septembre. Les ventes des photographies ont rencontré un grand succès.
- Les éditions Acti-livres ont proposé cette année encore aux familles d'acheter des livres à prix réduit. Trente pourcent des ventes sont reversés à l'école sous forme de livres.
- 26 élèves de cycles 2 et 3 sont venus chanter la marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre. Nous les remercions de leur présence.
- Le poulailler existe toujours et les élèves s'occupent de nos trois poules lors des récréations, sur la base du volontariat. Nous remercions les parents qui sont venus s'occuper du poulailler pendant les vacances et feront de nouveau appel à leur bonne volonté pour les prochaines vacances.

Evènements à venir

- Un concert sera donné par les élèves de l'école le samedi 3 décembre à 10h00 à l'occasion du téléthon dans la salle des fêtes de Mondeville.
- La fête de l'école aura lieu le samedi 1^{er} juillet 2017.
- L'école offrira à tous les élèves une matinée à la patinoire de Dammarie les Lys le 16 décembre 2016. Cette sortie sera suivie d'un pique-nique à la salle de Mondeville.
- Les élèves de maternelles sortiront avec l'USEP sur le thème « la randonnée des 5 sens » et les élèves de cycles 2 et 3 en athlétisme au mois de juin.
- Les élèves de cycles 2 et 3 sortiront avec l'USEP en fin d'année en athlétisme (la date sera donnée ultérieurement).
- Le marché de Noël aura lieu le 10 décembre. L'APEM vendra des gâteaux réalisés par les élèves de l'école et des verres estampillés au logo de l'école.
- La classe des CE2/CM1/CM2 partira en séjour scolaire sur l'île de Noirmoutier du dimanche 26 février au samedi 4 mars 2017.
- La grande lessive aura lieu le 1^{er} décembre. Elle aura pour thème « Matière à penser ».
- L'école fera le noël des enfants la veille des vacances.

❖ USEP

Les inscriptions à l'USEP se sont déroulées sur Internet, par l'intermédiaire de Mr Loiseleur, professeur à l'école Chancolia de Champcueil. Il est rappelé que toute absence à une sortie hors temps scolaire à laquelle votre enfant a été inscrit doit être signalée à l'école Chancolia.

Nous rappelons que l'inscription des élèves de l'école à l'USEP est obligatoire. Celle-ci coûte 6€ par enfant. 5€ sont à la charge des parents. L'inscription de l'école à l'USEP apporte divers avantages : les élèves ont droit à une sortie obligatoire sur temps scolaire et plusieurs sorties facultatives hors temps scolaire, le mercredi après-midi. D'autre part, l'USEP prête du matériel de sport à l'école.

BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

- Le solde au 1^{er} septembre 2016 était de 4103,56 €.
- Il est au 25 novembre de 4478,00€.
- Achats importants au premier trimestre :
 - Cotisation OCCE: 133 €
 - Maquettes chalutier pour les CE2/CM1/CM2: 75 €
 - Jeu de tralala le loup, maternelle : 131 €
- Dépenses à venir :
 - Cotisation USEP: 461,30€
 - Transports 2015/2016 USEP: 219,00€
 - Patinoire: 255,00€
- Recettes importantes :
 - Vente des photos : 1509,50€

L'argent de l'appel aux dons pour la coopérative scolaire n'a pas encore été enregistré.

Parents d'élèves: Les sommes versées par les parents sont-elles mises dans un pot commun ou reversées à chaque classe?

Equipe enseignante : Les sommes récoltées sont ensuite mises dans un pot commun dans lequel les classes peuvent se servir durant l'année scolaire.

11. TRAVAUX MAIRIE

Travaux réalisés :

- Réfection du cabanon suite aux dégradations qui ont eu lieu l'année passée.
- Création du premier étage (en cours). Il reste la peinture, la plomberie et l'escalier interne. La fin des travaux est prévue pour le début de l'année 2017.

Travaux demandés :

- Troisième table pliante pour le hall de l'école → prévu pour janvier 2017
- Remettre en marche la lumière automatique devant la porte en bois de l'école.
- Couper les branches qui empiètent sur le trottoir à proximité de la salle des fêtes.
- Enlever les chaises du local école de la salle polyvalente.
- Placer des accroches de cerceaux et des tiges filetés pour ranger les tapis dans le local école de la salle polyvalente.
- Vérification de l'arrivée d'eau du jardin de l'école. → Placer un robinet sur le récupérateur d'eau dans le jardin de l'école pour se servir de l'eau de pluie plutôt que de l'eau courante.
- Faire en sorte que la lumière se déclenche plus rapidement (lumière côté garderie).
- Placer un visiophone côté porte en bois.

Les familles dont les enfants viennent à vélo à l'école sont invitées à les ranger correctement dans le local mis à disposition par la mairie.

12. PERISCOLAIRE

❖ Etude:

- Mise en place de 2 groupes pour l'étude car il y a beaucoup de demandes de la part des parents d'élèves (21 élèves, soit une dizaine d'enfants par étude)
- La mairie remercie les enseignants d'avoir accepté de faire l'étude.
- Parents d'élèves : quel est le coût de l'étude pour la mairie ?

Mairie : Pas encore de bilan depuis le passage à deux études mais le but reste d'avoir une étude autofinancée par les parents.

Cantine:

- Parents d'élèves : quelle organisation pour la cantine ?
 - Mairie: Les élèves de maternelle mangent à partir de 11h20 (mise en place et début du repas), les élémentaires à partir de 11h30. Les élèves sortent ensuite en récréation vers 12h30.
- Parents d'élèves : est-il prévu de mettre en place la commission des menus avec les parents ?
 Mairie : n'existant aucune plainte des parents d'élèves sur les repas de cantine, elle n'a pas lieu d'être. De plus, une diététicienne conseille le choix des menus.
- Parents d'élèves: Serait-il possible de commander ou annuler un repas du mercredi pour le jeudi?

Mairie: impossible car le personnel de cantine ne travaille pas le mercredi.

Garderie et goûter :

- Parents d'élèves : serait-il possible de mettre en place un tableau de goûter ?
 - **Mairie:** Il est impossible de prévoir les menus, mais un tableau sera mis en place ensuite pour informer les parents de ce qui est consommé au goûter.
- Parents d'élèves: Les enfants ont-ils un temps de récréation à l'extérieur pendant la garderie?
 Mairie: Cela a fonctionné en début d'année (récréation de 15h45 à 16h30) et sera remis en place les jours où il ne pleut pas.
- Parents d'élèves : Comment est facturée la garderie ?
 - **Mairie :** Les premières 45 minutes (de 15h45 à 16h30) sont facturées au prix d'une demi-heure. La garderie est ensuite payable à la demi-heure. Ces tarifs sont les mêmes depuis la mise en place de la refonte des rythmes scolaires.
- Parents d'élèves: la présence de personnes ou d'enfants extérieurs est-elle admise en garderie?
 Mairie: nous n'empêcherons pas les parents qui le souhaitent de rester le temps qu'ils souhaitent en garderie. De plus, un enfant extérieur a été admis en garderie, sous convention et paye le temps passé.
- Parents d'élèves: serait-il possible de ne plus afficher le tableau des croix?
 Mairie: Impossible, car les enfants doivent savoir où ils en sont. Mais le tableau sera déplacé pour être moins exposé à la vue des parents de passage.

13. OUESTIONS DIVERSES

moment.

Sécurité :

- Parents d'élèves : le personnel de garderie fait-il des exercices de type alerte incendie ou PPMS ?
 Mairie : un exercice de type PPMS sera organisé en collaboration avec l'école.
- Parents d'élèves: Le passage piéton, qui n'est plus sécurisé, le sera-t-il a nouveau?
 Mairie: Il n'y a pas de personnel pour le moment. Le passage piéton ne sera sécurisé que le mercredi midi, seul moment de la semaine où l'ensemble des élèves de l'école sortent au même

❖ Sport:

- Parents d'élèves : est-il possible de chausser les enfants différemment qu'en baskets, les jours où ils ont sport ? L'équipe enseignante peut-elle communiquer aux familles les dates où le sport se pratique à la salle polyvalente ?
 - **Equipe enseignante :** Impossible, car en fonction de la disponibilité de la salle ou d'un éventuel changement de programme, les enseignants peuvent décider au dernier moment de faire sport à l'école, en cour de récréation, plutôt qu'à la salle. Les baskets sont donc indispensables.